

L'EQUIPEMENT DU PISTOLIER

LE MATERIEL PERSONNEL

Lunettes de tir

Les verres de correction et (ou) filtre ne doivent pas être fixés sur l'arme mais portés par le tireur. A relever qu'il est également possible de porter des verres protecteurs.

Télescope

Le tireur peut utiliser une lunette de tir ou télescope pour observer ses résultats selon la discipline de tir choisie. (PL à 50M et précision PPC/PPA à 25M).

Casquettes et couvre-chefs

Le port d'un couvre-chef, notamment d'une casquette de tir est autorisé selon les prescriptions ISSF. Il est recommandé lorsque la luminosité arrivant dans les yeux du tireur est trop intense.

Protection de l'ouïe

Les tireurs, les fonctionnaires et le personnel auxiliaire doivent porter un appareil de protection de l'ouïe pendant les exercices de tir.

Il est interdit de tirer ou de rester à proximité d'une arme qui tire sans appareil de protection de l'ouïe, car les atteintes à l'ouïes sont irréversibles.

L'ouate, les douilles et les tampons auriculaires ne sont pas considérés comme une protection suffisante de l'ouïe : Il est impératif de porter des protecteur « coque », couvrant parfaitement l'oreille !

Vêtements et chaussures

L'utilisation de dispositifs, appareils ou vêtements spéciaux non homologués sont interdits.

Seules les chaussures qui ne couvrent pas la cheville (malléole) sont autorisées. Il est par ailleurs recommandé de porter des chaussures souples, à semelles plates (meilleure stabilité).

Le port de vêtements amples, n'entravant pas les mouvements, est recommandé.

Est interdit, tout vêtement qui supporte ou immobilise le corps, les bras, le poignet, les jambes et les chevilles.

Matériel divers

Lors d'une compétition, le tireur doit toujours avoir avec lui un minimum de matériel :

- Pour le nettoyage (chiffon, spray) et les réglages de l'arme (tournevis, appareil à noircir...)
- En cas de dérangement ou de réglage très particulier de l'arme, il est recommandé d'avoir le manuel technique du fabricant à portée de main.
- Une boisson sucrée, du chocolat, voir encore du sucre de raisin pourront également compléter agréablement le matériel de base du tireur...

La seule protection efficace contre le bruit de la déflagration, lors du départ du coup, consiste à porter **TOUJOURS** des protecteurs d'ouïe



Les cibles d'instruction font également partie du matériel de base du tireur sportif. Pour apprendre comment utiliser judicieusement les principales cibles d'instruction, consulter la fiche «Le tir à la Cible», disponible sur le site www.pistol-vaud.ch